

M. le receveur-général Dunn essayait d'y négocier un emprunt de £250,000, négociation qui ne réussit pas car l'hon. Rothschild auquel il s'adressa, tout en admettant l'apparence favorable de ces propositions, lui répondit : " Monsieur, votre vaisseau paraît bon, mais je crains qu'il ne sombre." Maintenant les choses sont toutes différentes, et on en doit des remerciements au ministre des Finances. L'honorable membre demande s'il y avait une nation Européenne qui eût pu consolider sa dette sous des termes aussi favorables ?

Le Canada pourrait peut-être prétendre à une position beaucoup plus élevée ; mais pour lui il ne désirait aucune altération dans la constitution qui entraînerait une séparation de la mère-patrie. Le Directeur Général des Postes méritait aussi des éloges pour la manière admirable avec laquelle il avait conduit les arrangements nécessaires pour assurer au Canada le transport d'une forte partie des malles Européennes. Il espérait que le terrible accident qui nous faisait déplorer la perte de plusieurs vies et à la compagnie celle d'un des ses plus beaux vaisseaux, ne compromettrait nullement le succès de l'entreprise. Les résolutions n'étant qu'un écho du discours de Son Excellence il ne doutait pas que le peuple ne les approuvât car il avait cru remarquer que, depuis quelques temps, ses dispositions tendaient à l'amiable. Il s'était opposé à l'union lors de son établissement, mais à présent il ne se prêterait pas à sa destruction, car il croyait qu'il était de l'avantage public qu'elle subsistât. En parlant des arrangements relatifs aux Postes, il avait oublié de mentionner le fait que les États-Unis éprouvaient dans leurs départements des Postes, un déficit de \$ 8,000,000. Le nôtre contrastait favorablement avec un tel état de choses. Il a cru un jour que notre département ne pourrait se soutenir ; mais il n'en doute plus aujourd'hui. L'hon. monsieur exprima ensuite le plaisir que lui causait la visite promise du Prince de Galles ; et quoique nous ne puissions plus attendre la visite de son auguste mère, il espérait que chacun se joindrait pour recevoir son fils, son Altesse royale, d'une manière convenable. Avant de terminer il désirait faire remarquer que toutes les questions litigieuses qui embarrassaient la Province avaient été menées à bonne fin, et qu'à présent il n'y en avait plus qui pussent distraire les hon. membres de leurs devoirs législatifs. En conséquence il espérait qu'on en aurait bientôt fini, afin de permettre aux membres de retourner dans leurs foyers dans une saison favorable.

L'hon. M. DE LA TERRIERE seconda l'adresse par un discours bref et éloquent.

L'hon. M. DE BLAQUIÈRE a remarqué que rien n'est plus gracieux que les expressions dont s'est servi Sa Majesté pour nous annoncer la visite de son fils aîné et l'héritier présomptif de son trône ; il espérait de plus que cette visite lui serait aussi agréable qu'à nous. Passant aux autres sujets des résolutions, il dit qu'il n'a jamais connu de gouvernement qui ait fait autant de bien à la Province que celui-ci en avait fait durant une vacance. Il a suivi de près le gou-

vernement, et il prend ce qu'il a fait comme un gage de ce qu'il fera à l'avenir. Il dit ceci parce qu'il pense qu'on le doit au gouvernement pour ce qu'il a fait ; il espérait, il était certain, que la législature seconderait des efforts si énergiquement commencés, car il faut tout le support de la chambre pour les conduire à bon port. Il n'a jamais été ce qu'on appelle un homme de parti et il s'attendait que tous les honorables messieurs avaient compris qu'il était temps d'abandonner tout esprit de parti pour promouvoir le bien du pays. (Ecoutez, Ecoutez.)

L'hon. Col. PRINCE était décidé de ne parler qu'après que quelques hon. messieurs auraient parlé contre l'adresse, afin de leur répliquer ; mais comme il apparait, par la manière d'agir de la chambre, qu'aucun hon. M. ne proposait de faire des objections, il change maintenant ses intentions au moins en ce qui regarde le temps de faire ses quelques remarques. Il n'a pas entendu d'objections au discours du trône, c'est vrai ; mais il ne peut s'empêcher de dire que quelques hon. messieurs ont été trop prompts à croire qu'après le fatal accident qui nous est arrivé, l'Angleterre ne voudrait pas confier l'espoir de la nation aux vagues furieuses de l'Atlantique. Quant à lui il espère, un de ces jours, voir le *Sailor Boy* sur nos rives, et dans un temps qui ne peut être long, le second Prince du sang régner en Canada. Il saisit l'occasion qui se présente de parler de la consolidation des statuts, pour payer un tribut à la mémoire du juge-en-chef Macaulay qui a été le principal instrument du progrès de ces travaux, qui sont parvenus au point où ils en sont, principalement par ses efforts. Il (l'hon. Col.) a été membre du Barreau pendant trente ans, et il a toujours été connu pour le même homme de talent et de justice que, suivant un éloquent orateur, il était aussi difficile d'induire à commettre une mauvaise action qu'à détourner le soleil de son cours. A l'égard des terres publiques, il fait les mêmes recommandations qu'il a déjà faites : que le commissaire fixe le temps, pendant lequel les vieux soldats pourront présenter leurs réclamations pendant deux années, afin que ces réclamations soient remplies et achevées.

L'hon. M. ALEXANDER fait connaître ses vues avec une grande défiance, vu la responsabilité qui pesait sur lui en particulier, et sur le gouvernement ; c'est peut-être ce sentiment qui a fait dire de lui qu'il avait une triste idée des affaires de la Province. Quant à présent, l'esprit des hommes est en suspens, et ce n'est qu'en rétablissant la paix et la confiance dans l'esprit public, que l'hon. membre espérera voir la province dans un état aussi florissant qu'il a été ces années passées. En allant contre l'opinion publique, on produira le mécontentement, et on ouvrira un cours à l'émigration. Les hon. membres ne doivent donc pas trop se hâter, on a vu un pays jeune encore, prodigier ses ressources, et le passé doit être une leçon pour l'avenir. La crise de 1854-55, qui s'est fait sentir si sévèrement partout, excepté dans les provinces de l'est, a tellement fatigué le pays qu'il ne s'en est pas relevé comme il eût dû le faire. Il y a